

Subvention à l'association «Jeune Chambre Economique de Besançon»

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : A l'occasion de son congrès mondial qui se tiendra à Vienne (Autriche) du 24 au 29 octobre 2005, la Fédération des Jeunes Chambres Economiques de Franche-Comté souhaite promouvoir sa région et ses produits aux 4 000 congressistes issus de 110 pays par le biais d'un stand.

Une trentaine de membres se déplaceront pour tenir ce stand. Le budget total de l'action s'élève à environ 60 000 €.

La Jeune Chambre Economique de Besançon, qui participe à l'action, sollicite la Ville de Besançon pour un soutien financier et en nature.

Considérant que cette proposition rentre pleinement dans la stratégie de communication touristique de la Ville et pour conforter un partenariat engagé depuis plusieurs années déjà, il est proposé d'apporter une aide à l'association dans son projet.

Il est donc proposé d'accorder une subvention de 500 € à la Jeune Chambre Economique de Besançon. L'Office de Tourisme et des Congrès de Besançon, quant à lui, fournira des documents touristiques en allemand.

En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur les crédits de la Direction du Développement Local inscrits au budget primitif 2005 au chapitre 65.95/6574 CS 30200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 4 octobre 2005.